

S.I.T.S. DU PAYS DE RABELAIS

**Délibération
du Comité Syndical
n° 2024/006**

Séance du 27 mars 2024

**Approbation
du Compte de Gestion 2023
dressé par
M. VIANO Bertrand, Receveur**

Membres en exercice	18
Membres présents	13
Suffrages exprimés	14
Votes Pour	14
Votes Contre	0
Abstentions	0

Le Comité Syndical du S.I.T.S. DU PAYS DE RABELAIS, légalement convoqué le 12 mars 2024, s'est réuni le 27 mars 2024 à 14h30, dans les locaux de la Mairie de CHINON.

Après s'être fait représenter le Budget Primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de M. Denis MOUTARDIER, Président ;

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

- **DECLARE** que le *Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.*

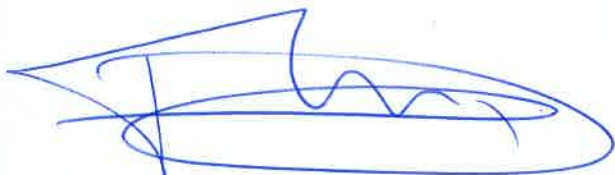
Fait et délibéré à CHINON, le 27 mars 2024.

Ont signé au registre des délibérations : **Mmes RUOPPOLO-COUINEAU Marie-Line, BOUCHER Sylvie, DANTIC Marina, FAUVY Béatrice, HENRY Francine, LAMBERT Christelle, GRANDEMANGE Sylviane, MUREAU Nicole, PICHET Jeannette et MM. GASNIER Thierry, MOUTARDIER Denis, MORISOT Jean-Michel et RUGEN Benoît.**

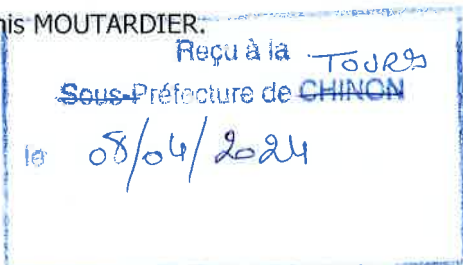
A donné procuration : **M. MOREAU Frédéric à Mme GRANDEMANGE Sylviane.**

Pour expédition conforme,

Le Président,



Denis MOUTARDIER.



Certifié exécutoire,

Compte tenu de

La transmission en Préfecture le 05/04/2024

Et de la publication le 05/04/2024

Fait à CHINON, le 05/04/2024

Le Président,
Denis MOUTARDIER.

